

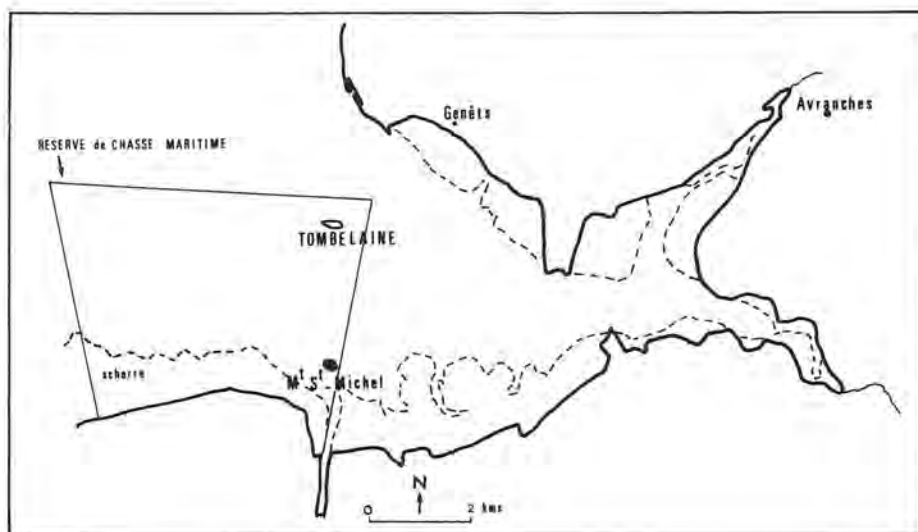
Rencontres naturalistes

Avifaune nicheuse de Tombelaine

En même temps que le Mont Saint-Michel, le Couesnon, en sa folie, mit Tombelaine en Normandie.

Nos collègues d'outre-Couesnon ne nous en voudront pas, nous l'espérons, de ce petit emprunt, d'autant qu'il y a quelques années de cela, ils avaient eux-mêmes annexé Cancale. Nous ne recommençons plus, c'est promis.

La rédaction



Localisé en baie du Mont Saint-Michel à l'entrée des estuaires des rivières du Couesnon, de la Sée et de la Sélune, l'îlot rocheux de Tombelaine, d'une superficie de 5 ha, a le statut de réserve de chasse approuvée depuis le 14 novembre 1967 (1). Il est, en outre, inclus dans les limites géographiques de la réserve de chasse maritime créée en 1974 sur cette zone humide d'importance internationale. Cet îlot, situé à 3 km au nord du Mont Saint-

Michel sur la commune de Genêts, constitue un point d'observation privilégié pour les décomptes hivernaux d'anatidés (2) et représente un secteur propice à la nidification des laridés et du tadorne de Belon.

(1) Derenne P. 1979. Atlas des réserves d'avifaune aquatique. MECV/DPN/ANCGE, 276 p.

(2) Schricke V. 1983. Thèse 3^e cycle, université de Rennes 1, 299 p.



En raison d'une gestion inexistante, aucun recensement des populations nicheuses n'avait jusqu'à maintenant été réalisé sur ce site, contrairement à ce qui est fait chaque printemps depuis plusieurs années sur les réserves voisines gérées par la SEPNB et le Groupe ornithologique normand. C'est pourquoi il nous a paru nécessaire de combler cette lacune en établissant un premier inventaire au cours d'une visite sur ce rocher le 23 mai 1984.

Surtout des troènes et des sureaux

Orienté ouest-est, Tombelaine est un îlot rocheux aux pentes plus ou moins abruptes selon les secteurs, et dominé à l'extrémité est par un bloc rocaillieux pratiquement dépourvu de végétation. Quelques ruines, notamment au sud et au sud-est, témoignent d'une activité passée : les murets de pierre recouverts de lierre représentent les vestiges d'un ancien prieuré occupé par les moines au XII^e siècle (3).

La végétation de l'îlot se rapproche sensiblement de celle déjà décrite sur l'île des Landes en Ille-et-Vilaine (4) (5) ; néanmoins, il faut signaler qu'en l'absence d'entretien du milieu, une végétation herbacée et arbustive s'est abondamment développée et recouvre environ les deux-tiers de la superficie.

Depuis le niveau des pleines mers des marées de vive-eau, marqué par les classiques ceintures de lichens, jusqu'au sommet de l'îlot, la végétation se compose

essentiellement d'une strate arbustive dense, dominée par deux espèces : le sureau et le troène. Il faut y ajouter secondairement la présence de quelques figuiers sur la face sud et de la fougère aigle, espèce relativement fréquente au sein de l'association formée par le sureau et le troène. Selon les versants, apparaissent des différences liées au relief et à l'exposition aux vents.

La végétation de la face ouest est clairsemée en raison de son orientation et de son relief abrupt : quelques arméries et cristes marines, une pelouse éparse à graminées (fétuques) dans les zones où se développe le sol et quelques taches d'orpin d'Angleterre vers la partie supérieure.

Pour la face est dont la pente est presque verticale, une végétation arbustive (sureau, troène) domine sur une surface restreinte. Sur la face nord, l'association sureau-troène est prédominante à mi-pente, sauf dans la zone nord-ouest caractérisée par une pelouse à graminées.

La face sud enfin montre une plus grande diversité floristique en raison des conditions climatiques moins rudes et d'une topographie plus douce. En dehors du sureau, du troène et de la fougère aigle présents au milieu du versant, on distingue d'autres espèces végétales comme la consoude, la vipérine, l'iris fétide, le macecon cultivé et les ronces.

Malgré son éloignement de la côte, l'îlot est accessible à basse mer à partir du Mont Saint-Michel et de Genêts quel que soit le coefficient de marée. Aussi est-il régulièrement fréquenté de mai à septembre par des touristes, le plus souvent en groupe ; ils y restent en général une journée. Il arrive parfois, comme nous avons pu le constater, que quelques personnes y séjournent deux ou trois jours consécutifs. Cette fréquentation humaine va en s'ac-

(3) Bely L. 1979. Le Mont Saint-Michel. Ed. Ouest-France, 32 p.

(4) Lami R. 1958. *Penn ar Bed*, n° 15, 17-19.

(5) Géhu J.M. & Géhu-Franck J. 1961. *Bulletin du laboratoire maritime de Dinard*, 47, 19-57.

(6) Schricke V. 1984. *Alauda*, 52, 1-30.

croissant d'année en année et n'est sans doute pas étrangère à l'installation des rats sur ce rocher.

Les trois goélands et le tadorne

Trois espèces de laridés se reproduisent sur Tombelaine: le goéland argenté, le goéland marin et le goéland brun. Cité comme nicheur voici quelques années (1), le cormoran huppé n'a pas été observé au cours de notre visite, alors que le grand cormoran, bien que non nicheur, y est présent toute l'année. Enfin, le tadorne de Belon est le seul anatidé nicheur que nous ayons rencontré.

Noté tout au long du cycle annuel, le tadorne est le seul canard qui hiverne et se reproduise sur le domaine public maritime de la baie (6). La population nicheuse de Tombelaine est estimée à 9 couples au minimum, soit 16 % de l'effectif total de la baie (56 couples cantonnés le 20 avril 1984). Les individus ont été dénombrés essentiellement à proximité des murets de pierre de la face sud et sud-est et deux nids ont été trouvés dans les fourrés de sureau, de fougère et de lierre.



Yves Plusquellec

(6) Schricke V. 1984. *Alauda*, 52, 1-30.

Déjà signalé en 1979 (1), le goéland argenté est de loin le nicheur le plus abondant. L'effectif atteint au moins 121 couples, si l'on exclut les 25 nids vides recensés au cours de notre sortie. La colonie occupe principalement les parties moyennes et basses de l'île (jusqu'à la ceinture des lichens) et se répartit surtout sur la face nord (89 nids) et à peu près également sur les parties ouest et sud.

Le goéland marin est représenté par trois couples très isolés les uns des autres (face sud, nord et ouest), mais à proximité des nids de goélands argentés.

Un nid de goéland brun a été trouvé près des murets de pierre sur la face sud.

Mieux gérer la réserve

L'avifaune nicheuse de Tombelaine ne présente aucune originalité et se limite à quatre espèces largement répandues sur la façade Manche-Atlantique.

Cet îlot constitue néanmoins un site privilégié de reproduction pour le tadorne de Belon. En l'absence de gestion, sa capacité d'accueil pour la nidification des laridés et des cormorans est réduite en raison de trois facteurs principaux :

- la structure fermée de la végétation arbustive occupant près des deux tiers de la superficie de l'îlot ;
- la présence de rats ;
- la forte activité touristique au printemps et en été.

Ces trois facteurs limitent naturellement l'expansion des goélands argentés nicheurs. Quant à la pression de dérangement, elle est actuellement néfaste à

Espèce				
Localisation géographique	Goéland argenté	Goéland marin	Goéland brun	TOTAL
face sud	14	1	1	16
face nord	89	1		90
face ouest	17	1		18
face est	1			1
TOTAL	121	3	1	125



l'implantation d'une petite colonie de grands cormorans sur ce milieu pourtant favorable (platiers, crêtes rocheuses sur la face ouest en particulier) ; pour l'instant, cette espèce, observée toute l'année, exploite l'îlot de Tombelaine comme dortoir hivernal (60 individus) et comme reposoir diurne. C'est pourquoi l'interdiction d'accès à cette réserve entre février et septembre nous paraît être la première mesure de gestion à prendre pour permettre une installation de quelques couples. Les possibilités de reproduction de cette espèce sont d'autant plus réelles que l'évolution numérique de la population nicheuse en France est croissante et que le point de nidification le plus proche est l'île des Landes.

Armérie : *Armeria maritima*
Consoude : *Symphytum officinale*
Criste marine : *Crithmum maritimum*
Fougère aigle : *Pteridium aquilinum*
Iris fétide : *Iris foetidissima*
Macaron : *Smyrniolum olusatrum*
Orpin d'Angleterre : *Sedum anglicum*
Vipérine : *Echium vulgare*

Je tiens à remercier J.C. Massé (Laboratoire de botanique, Université de Rennes) pour sa collaboration amicale à la détermination de la végétation.

Vincent Schricke

An dra genta zo ar c'hleunia

Malloz d'an de, malloz d'an noz,
d'an douar ha d'an env malloz

A dreist oll, malloz d'ar mor
a dollas e spoum en Arvor...

Malédiction au jour, malédiction à la nuit,
à la terre et au ciel malédiction !

Et par dessus tout, malédiction à la mer
qui a jeté son écume sur la côte...

Le vieil homme aveugle

L'histoire rimée que ce quatrain introduit met en scène deux personnages : un vieil homme aveugle monté sur un cheval

blanc et son fils qui tient la bride et le guide. Tous deux fuient le littoral d'où ils paraissent avoir été chassés par la montée des flots. Au bout d'un moment, le père demande au fils de s'arrêter et de rechercher un endroit propice à leur installation. Suit alors un curieux dialogue où le vieil homme interroge son fils sur la première chose à faire quand on est un bon paysan.